



## Rencontre du Président de la République avec les représentants du secteur bancaire et financier français

Le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, a réuni le 25 août 2009 les représentants du secteur bancaire et financier en présence du Premier Ministre, du Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, du Gouverneur de la Banque de France et du médiateur du crédit pour faire le point sur le financement de l'économie et sur les engagements pris par les banques dans le cadre du plan de financement de l'économie. Cette rencontre a été également l'occasion de préparer les prochaines rencontres internationales dont le G20 de Pittsburgh et d'évoquer la question de la rémunération des opérateurs de marché dans les banques. Sur cette problématique, un dispositif s'articulant autour de trois points sera mis en œuvre : un renforcement de la gouvernance, le renforcement de la transparence et la mise en place d'un système de bonus malus.

Cette réunion a donné lieu à des échanges sur la liquidité et le financement de l'économie. Le Président de la République a rappelé les conséquences néfastes de tout resserrement du crédit sur le redémarrage de l'activité économique.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Observatoire du crédit

En juin 2009, les encours de crédit à l'économie distribués par les banques signataires d'une convention avec l'Etat ont progressé de 4 % par rapport à juin 2008 et de 1,4 % par rapport à septembre 2008. Les crédits aux particuliers ont augmenté respectivement de 5,3 % et 2,0 % sur la même période et ceux en faveur des PME de 1,2 % et de 0,7 %.

Les données sont disponibles en téléchargement sur :

[http://www.minefe.gouv.fr/themes/secteur\\_bancaire\\_financier/banque/observatoire\\_credit.html](http://www.minefe.gouv.fr/themes/secteur_bancaire_financier/banque/observatoire_credit.html)

### Médiation du crédit aux entreprises

Entre le 16 juillet et le 16 août 2009, le dispositif de la médiation du crédit a reçu 1 129 dossiers contre 1 192 entre le 17 juin et le 15 juillet, portant à 15 174 le nombre de dossiers déposés en médiation depuis le lancement du dispositif.

En données cumulées, le nombre de dossiers acceptés en médiation (12 921) est supérieur à 85 % mais le taux d'éligibilité de la période est en retrait (79 % contre 89 % en juin/juillet) : ceci s'explique par le rodage du dispositif impliquant les tiers de confiance mais aussi par le retour vers les entreprises de dossiers incomplets.

Au total, le dispositif de la médiation a permis de conforter près de 6 633 entreprises de toutes tailles dans leur activité, de débloquer 1,39 milliard d'euros de crédits et de préserver 141 546 emplois en France.

Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.mediateurducredit.fr>

### Publications

1 - Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible à l'adresse suivante : [http://www.banque-france.fr/fr/supervi/agrement/rapport/rapport\\_2008.htm](http://www.banque-france.fr/fr/supervi/agrement/rapport/rapport_2008.htm)

2 - GAFI : rapport annuel 2008/2009

Le rapport est disponible sur : <http://www.fatf-gafi.org>

3 - Observatoire des crédits aux ménages : enquête sur les facteurs de fragilité des ménages

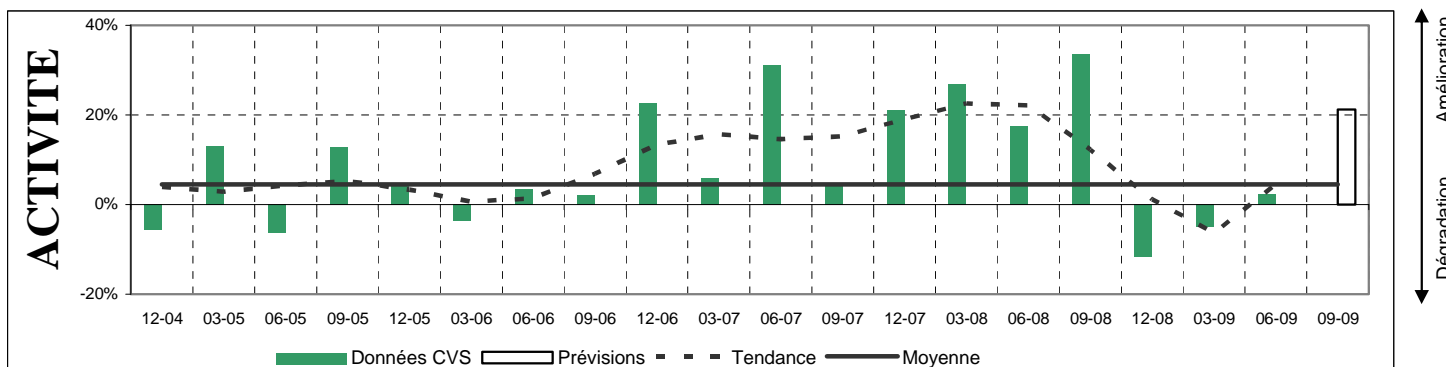
Les résultats de l'enquête sur les tendances de crédit aux ménages et les facteurs de fragilité sont disponibles sur <http://www.fbf.fr> page la banque des particuliers - crédit - observatoire des crédits

### Nomination

M. Baudouin Prot, administrateur directeur général de BNP Paribas, a été nommé président de la Fédération bancaire française (FBF) pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, en remplacement de M. Georges Pauget, directeur général de Crédit Agricole SA.

## L'activité économique de la Guyane est restée mal orientée au second trimestre 2009

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture menée auprès d'un échantillon de 134 entreprises représentant tous les secteurs, l'activité économique n'a connu au second trimestre 2009, qu'un très léger rebond. Dans leur ensemble, les chefs d'entreprise font toujours état d'un accroissement de leurs charges et d'une forte dégradation de leur trésorerie, qui se maintient en deçà des plus bas historiques. L'activité économique guyanaise est restée atone, dans des secteurs clefs comme le commerce et les services, en raison de la faiblesse de la consommation des ménages. Les secteurs du BTP et de l'industrie, ont peine à offrir les relais nécessaires à la reprise. Une légère amélioration est toutefois constatée dans la croissance des effectifs et la diminution des prix. Les chefs d'entreprise sont toutefois plus optimistes pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, qui devrait voir un regain d'activité dans les secteurs du BTP, des services et de l'industrie.



Le bulletin trimestriel de conjoncture peut vous être adressé gratuitement au format pdf par simple demande à l'adresse suivante : [etudes@iedom-guyane.fr](mailto:etudes@iedom-guyane.fr). Il est téléchargeable sur le site de l'IEDOM : [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

## BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Lancement de la plateforme guyanaise d'orientation et de financement en fonds propres

Daniel Ferey, Préfet de la Région Guyane, Chantal Berthelot, Vice-présidente du Conseil Régional, Auguste de Romanet, Directeur général de la Caisse des Dépôts (CDC), Michel Jaquier, Directeur général délégué de l'AFD et Jean Pierre Derancourt, Directeur de l'IEDOM, agissant en qualité de Médiateur du Crédit, ont signé un protocole de partenariat pour lancer officiellement la plateforme guyanaise d'orientation des entreprises. Le protocole est applicable depuis le 30 juillet 2009.

La création de cette plateforme s'inscrit dans le cadre du plan stratégique ELAN 2020 qui se fixe pour objectif d'accompagner les PME et de faciliter la création et le développement des TPE. Cette plateforme d'orientation financière est une composante essentielle du dispositif national « Appui PME ». Elle s'inscrit pleinement dans la logique de la Convention de Partenariat signée le 9 avril entre le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, le Médiateur du Crédit, la CDC et le Fonds Stratégique d'Investissement. Elle vise à accélérer et simplifier le traitement des besoins de financement en fonds propres des sociétés à potentiel de croissance et d'emploi.

La Plateforme se fixe trois objectifs : organiser de façon transversale l'échange entre divers organismes sur des dossiers susceptibles de bénéficier d'une intervention en fonds propres ; orienter les entreprises vers les outils existants afin qu'elles trouvent une réponse adéquate à leurs besoins ; organiser un suivi des entreprises pour connaître leur devenir. La plateforme pourrait à terme jouer le rôle d'un observatoire du financement des entreprises en matière de fonds propres en Guyane.

### Spatial

Ariane 5 a mis sur orbite le 21 août deux satellites de télécommunications : JCSAT-12, pour l'opérateur japonais Sky Perfect JSAT Corporation et OPTUS D3 pour l'opérateur australien OPTUS. Le premier sera chargé d'assurer des services de télécommunications sur le Japon, la région Asie-Pacifique, l'Océanie et Hawaï. Le second diffusera pendant 15 ans la télévision directe sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il s'agit du 190<sup>ème</sup> vol d'Ariane, du 46<sup>ème</sup> lancement d'une Ariane 5 et du 4<sup>ème</sup> de l'année. Le prochain lancement est prévu fin septembre.

Arianespace s'est aussi positionnée sur le ravitaillement de la Station Spatiale Internationale. Les Etats-Unis auront pendant 5 ans une capacité très limitée d'envoyer du matériel sur la station car les navettes spatiales interrompent leurs vols d'ici un an. Arianespace qui a déjà envoyé l'année dernière le cargo européen ATV pourrait avoir ainsi un rôle à jouer.

Le premier lancement de Soyouz depuis la base de Kourou a été reporté à avril 2010. Ce report est dû à un retard lié à un portique mobile utilisé pour le lancement des fusées.

### Coopération régionale

Une réunion mixte transfrontalière s'est tenue les 13 et 14 août à Macapa, en présence de représentants français et brésiliens. Il a été question du pont mais aussi des transports et de l'immigration. Un accord a été signé sur le transport de personnes et de marchandises. Une carte de circulation va être mise en place afin de ne pas pénaliser les brésiliens qui se rendaient à St Georges avant l'ouverture du pont. Un accord d'assistance mutuelle en terme de sécurité civile a aussi été signé. L'accord de coopération policière sera signé lors de la visite du Président de la République à Brasilia le 7 septembre.

Le Parc naturel régional de Guyane et son homologue au Brésil : « o Parque nacional do Cabo orange » ont lancé le projet Oyana. Ce projet essaie de concilier le développement économique et social des habitants de la vallée de l'Oyapock et la préservation de la biodiversité.

La Région, le Département et Air Guyane ont signé un accord pour l'ouverture d'une ligne reliant Cayenne à Grand-Santi, via Saint Laurent du Maroni. Cette liaison aérienne sera un moyen de désenclavement important pour les populations concernées. L'ouverture de cette ligne s'inscrit dans le Dispositif d'Aide à Caractère Social (DACS) mis en place par la Région avec Air Guyane. La Région subventionnera donc une partie du prix du billet.

Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a pris un arrêté modifiant les obligations de services publics sur des services aériens réguliers à l'intérieur de la Guyane. Il fixe les fréquences, les prix passagers et les prix fret, y compris les produits prioritaires. 19 allers-retours par semaine doivent être assurés entre Cayenne et Maripa-Soula, quatre dessertes aller-retour par semaines doivent être assurées entre Cayenne et Saül, trois dessertes par semaine doivent être assurées entre Cayenne et Grand-Santi, autant entre Saint Laurent du Maroni et Grand-Santi. Les prix des billets seront de 58,20€ HT pour un aller simple de Cayenne à Maripa-Soula et entre Cayenne et Grand-Santi. L'aller simple entre Cayenne et Saül tout comme entre Saint Laurent du Maroni et Grand-Santi coûtera 42,60€ HT.

Surinam Airways rouvrira la liaison entre Cayenne et Paramaribo le 28 août. Un Boeing 737 d'une capacité de 126 sièges partira deux fois par semaines (le lundi et le vendredi) de Paramaribo en direction de Cayenne et fera le retour le même jour. Le prix aller-retour sera de 230€.

## SA HLM

La SA HLM a un mois et demi pour présenter une offre de reprise viable, faute de quoi le Ministre prononcera une liquidation administrative. Le président de la SA HLM se rendra à Paris le 22 septembre afin d'y rencontrer le Ministre du logement. Le bailleur social a fait l'objet d'un rapport de la Milos détaillant de nombreuses irrégularités. 3 966 locataires sur un parc de 4 000 logements sont en impayés, les dépenses d'entretien sont passées de 2,7 millions d'€ à 7,1 millions d'€ sans amélioration visible sur le terrain. De plus, la SA HLM n'a construit aucun logement social depuis 3 ans. Si la liquidation administrative est prononcée, le liquidateur aura pour fonction de transférer le patrimoine de la SA HLM aux trois autres sociétés immobilières de Guyane (la SIGUY, la SIMKO et la SEMSAMAR).

## Activité portuaire

Le Plan de relance Guyane a prévu l'attribution de 2 millions d'€ pour le dragage du chenal du port de Saint Laurent du Maroni. Nécessaire pour pouvoir faire venir des navires de plus gros tonnages, ce dragage devra s'accompagner d'investissements supplémentaires, la plateforme portuaire de Saint Laurent du Maroni ne permettant pas de décharger de lourds conteneurs.

## Déchets

Les travaux du futur centre de tri de la CCCL devraient débiter au mois de juillet 2010 pour une livraison mi 2011. Ce centre s'inscrit dans la politique d'optimisation de la collecte sélective mise en place par l'Établissement Public. L'objectif est de continuer à assurer un service de qualité tout en diminuant les coûts grâce à la mutualisation des moyens. Des poubelles à couvercles jaunes vont aussi être distribuées permettant de trier les papiers, journaux, cartons et plastiques. L'année prochaine 170 conteneurs à verre devraient être répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal.

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : INSEE)	Prix à la consommation (hors tabac) – juillet 2009 (Indice base 100 : année 1998)	119,3	+ 0,3 %	+ 0,7 %
<b>Emploi</b> (Sources : DDTEFP et ASSEDIC)	Demandeurs d'emploi (DEFM1) - à fin juillet 2009 Indicateur de chômage - à fin janvier 2009 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – A fin juillet 2009	13 003 19,6 % 5 667	+ 0,5 % + 0,7 point + 3,2 %	+ 8,0 % + 1,8 point + 16,5 %
<b>RMI</b> (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - à fin juillet 2009 Cumul 2009 des prestations nettes versées	10 911 36,9 M€	- 1,1 %	- 4,7 % - 2,9 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douane)*	Exportations – juin 2009 Cumul 2009 Importations - juin 2009 Cumul 2009 Taux de couverture en cumul - à fin juin 2009	12,1 M€ 46,6 M€ 74,6 M€ 427,0 M€ 10,9 %	+ 102,3 %  + 34,3 %	+ 56,7 % - 11,2 % + 17,3 % - 4,1 % -0,9 point

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

<b>Espace</b> (Source : Arianespace)	Tirs effectués – à fin août 2009 Rappel cumul 2008	4 tirs Ariane 5 (7 satellites) 6 tirs Ariane 5 pour 10 satellites
<b>Riz</b> (Sources : DAF Guyane et Douane)*	Production de riz (1 <sup>ère</sup> tranche 2009) Cumul année 2008 (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> tranche) Exportations de riz (cumul à fin mars 2009)*	1 987 tonnes (- 46,6 % sur un an) 9 704 tonnes (+ 11,9 % sur un an) 2 388 tonnes (+ 124,6 % sur un an) pour 1,1 M€ (+ 164,7 %)
<b>BTP</b> (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – juillet 2009 Cumul de janvier à fin juillet 2009	6 801 tonnes (- 15,9 % sur un an) 48 288 tonnes (- 7,4 % sur un an)
<b>Pêche</b> (Sources : IFREMER, DAM et Douane)*	Prises de crevettes (cumul à fin juillet 2009) Exportations de crevettes (cumul à fin juin 2009)	982,1 tonnes (- 14,5 % sur un an) 714,2 tonnes (- 10,2 % sur un an)
<b>Or</b> (Source : Douane)*	Exportations (cumul à fin juin 2009)	9,9 M€ (- 51,8 %)
<b>Bois</b> (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin mars 2009)	12 921 m3 (+ 6,6 % sur un an)

\* données provisoires

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DECHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

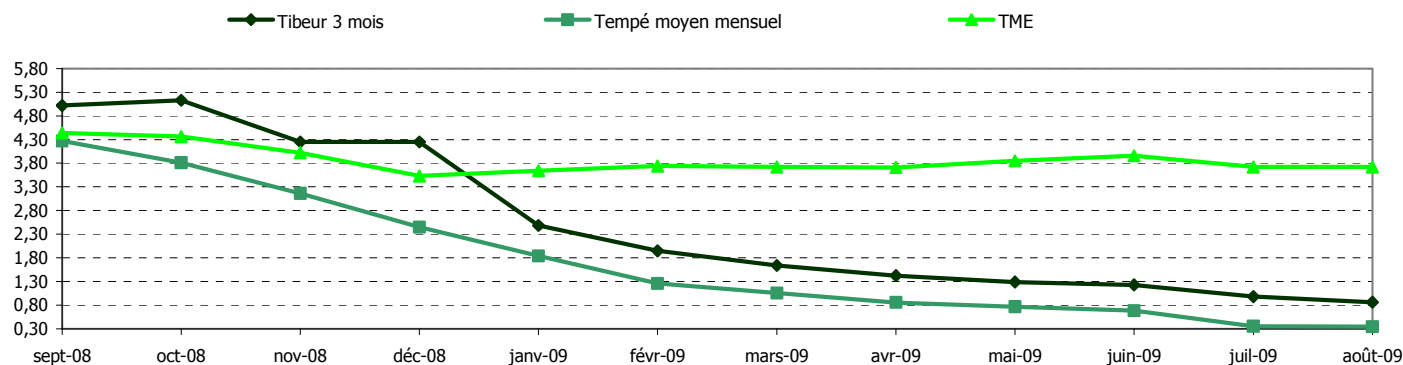
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (août 2009)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,7649%	0,6831%	0,3537%	0,3458%	0,5090%	0,8610%	1,1160%	1,3350%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
3,85%	3,96%	3,72%	3,60%	4,05%	4,16%	3,92%	3,80%

## Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		7,01%			
Prêts à taux variable		7,03%			
Prêts relais		7,03%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,59%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		20,63%	Découverts en compte (1)		13,45%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		9,43%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

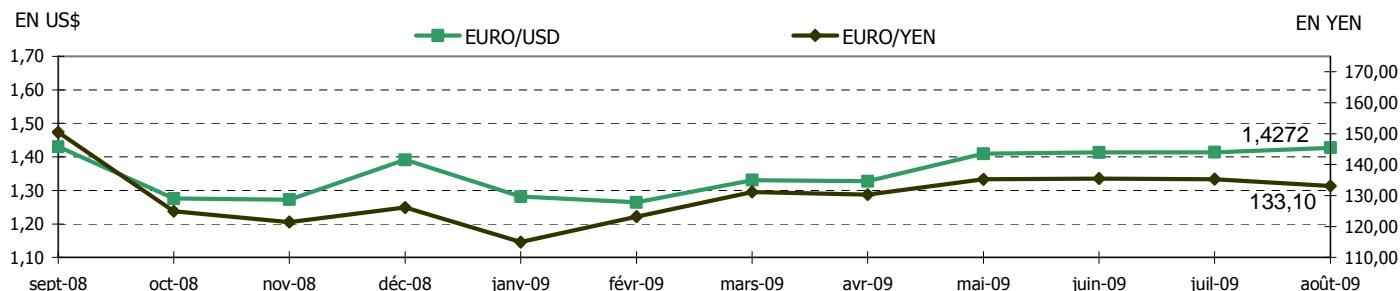
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4272	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,1136	EURO/SRD (Surinam)	3,91557
EURO/JPY (Japon)	133,1000	EURO/BWP (Botswana)	9,71038	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,55332
EURO/CAD (Canada)	1,5793	EURO/SCR (Seychelles)	18,6139	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,4088
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88135	EURO/MUR (Maurice)	45,1380	EURO/BBD (La Barbade)	2,85288
EURO/SGD (Singapour)	2,0602	EURO/BRL (Brésil)	2,7089	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,02330
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,0620	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,06299	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2760,19	EURO/XCD (Dominique)	3,85138	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK